

marches-securises.fr

PUBLICATION

**ÉTABLISSEMENT****Commune de Chessy (77)**

Hôtel de Ville

77700 Chessy

**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA
CONCURRENCE
TRAVAUX****Pouvoir adjudicateur / Entité adjudicatrice****Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur**

Commune de Chessy (77), Anne-Lyse LESTRINGUEZ, Hôtel de Ville, 77700 Chessy, FRANCE. Tel : +33 160436222. E-mail : commandepublique@chessy77.fr.

Adresse(s) internet

Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur

Services généraux des administrations publiques.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : Non

Description du marché**Objet du marché**

Travaux de génie climatique et d'installations sanitaires dans le cadre de l'opération de restructuration de la Ferme des Tournelles

Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

45331000

Lieu d'exécution

Ferme des Tournelles 77700 Chessy
Code NUTS : FR102

Caractéristiques principales**Type de marché**

Travaux : Exécution

Type de procédure

Procédure adaptée

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics : Non

Des variantes seront prises en considération : Non

L'avis implique un marché public.

Division en lots : Non

Durée du marché ou délai d'exécution

Durée en mois : 17 (à compter de la date de notification du marché).

Conditions de délai**Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

Jeudi 09 juillet 2020 - 12:00

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en jours : 120 (à compter de la date limite de réception des offres).

Conditions relatives au marché**Cautionnement et garanties exigés :**

Une retenue de garantie de 5,0 % du montant initial du marché (augmenté le cas échéant du montant des avenants) sera constituée. Cette retenue de garantie sera prélevée sur le montant de chaque acompte par le comptable assignataire des paiements. Cette retenue de garantie peut être remplacée au gré du titulaire par une garantie à première demande. En revanche, il ne sera pas accepté de caution personnelle et solidaire.

Garantie financière de l'avance : Le titulaire, sauf s'il s'agit d'un organisme public, doit justifier de la constitution d'une garantie à première demande à concurrence de 100,0 % du montant de l'avance. La caution personnelle et solidaire n'est pas autorisée.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Fonds propres de la Collectivité en section d'investissement, de fonctionnement et subventions (Région Ile De France - Conseil général de Seine et Marne).

Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

Avance : Une avance est accordée au titulaire, lorsque le montant initial du marché ou de la tranche affermie est supérieur à 50 000 euro(s) HT et dans la mesure où le délai d'exécution est supérieur à deux mois, sauf indication contraire dans l'acte d'engagement.

Variation des prix : Les prix seront révisés suivant les stipulations du cahier des clauses administratives particulières.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Le pouvoir

adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois : En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements. En qualité de membres de plusieurs groupements.

En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur, en application de l'article R. 2142-24 du Code de la commande publique.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française

Français.

Unité monétaire utilisée : Euro.**L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : Oui**

Les conditions d'exécution des prestations comportent des éléments à caractère environnemental qui prennent en compte les objectifs de développement durable comme suit :

Suivant les stipulations indiquées dans chacun des cahiers des clauses techniques particulières (CCTP) et à l'article 3.3 "Nettoyage du chantier" du PGC SPS.

Conditions de participation

Critères de sélection des candidatures :

Les candidatures conformes et recevables seront examinées, à partir des seuls renseignements et documents exigés dans le cadre de cette consultation, pour évaluer leur situation juridique ainsi que leurs capacités professionnelles, techniques et financières.

Situation juridique - références requises :

Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner.

Capacité économique et financière**Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :**

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

• Référence professionnelle et capacité technique - références requises : Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années.

Description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (si ces documents ne sont pas déjà demandés dans le cadre du formulaire DC2, ci-après).

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (renseignements à inscrire dans le formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les

travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

1: Prix des prestations 40%

2: Valeur technique 60%

Une enchère électronique sera effectuée : Non

Autres renseignements

Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice

2020_10

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

Remise des offres dématérialisée obligatoire sur : <https://marches-securises.fr>

La remise au format papier est interdite, sauf hypothèse de la remise d'une copie de sauvegarde dans les conditions prévues au règlement de la consultation

Après examen des offres reçues, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'engager des négociations avec le ou les candidats ayant présenté les offres les plus intéressantes, et dont l'offre n'est pas inappropriée.

Au terme des négociations, l'ensemble des candidats ayant proposé une meilleure offre devra alors remettre au pouvoir adjudicateur les pièces financières et techniques mises à jour.

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de ne pas négocier s'il estime que l'offre classée première est économiquement la plus avantageuse.

Renseignements complémentaires :

Une visite sur site est obligatoire. Elle se déroulera dans le respect des mesures de protection sanitaire liées au COVID 19. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière.

Les conditions de visites sont les suivantes :

Les candidats devront obligatoirement avoir effectué une visite des lieux, avant la remise de l'offre, à l'issue de laquelle ils feront signer l'attestation de visite par le représentant de la collectivité. Ils joindront cette attestation à leur offre.

La visite devra se faire :

- le mercredi 17 juin 2020 à 9h00,

- ou le jeudi 25 juin 2020 à 9h00.

Les candidats confirmeront leur présence auprès du secrétariat des Services Techniques au 01 60 43 52 63, courriel : service.technique@chessy77.fr, qui leur indiquera le point de rendez-vous.

Cette visite a pour but de permettre aux candidats d'appréhender l'ensemble des difficultés de toutes natures, propres à la réalisation des prestations à effectuer.

Procédures de recours

Instance chargée des procédures de recours

Tribunal administratif de Melun 43 avenue du général de gaulle 77000 Melun FRANCE.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

Direction des affaires juridiques 32 rue charles de gaulle 77700 chessy FRANCE. E-mail : affairesjuridiques@chessy77.fr. URL : <https://www.chessy77.fr/>.

Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Service de la commande publique , , FRANCE. E-mail : commandepublique@chessy77.fr. URL : <https://www.marches-securises.fr>.

Date d'envoi du présent avis

06 juin 2020